

Les contemporains du jazz à la Glacière

La semaine dédiée à la découverte et à la pratique du jazz se poursuit ce vendredi 18 avril à 20 h 30 avec un spectacle de la compagnie Lanselle « Comme au fruit son noyau » et demain samedi à 20h30 avec Tremplin danse, sélection de jeunes compagnies en quête de public. 06 42 00 59 97.

Le comité de Pichey en balade à Léon

Le comité des fêtes et de bienfaisance de Pichey organise une sortie à Léon, dans les Landes, le dimanche 18 mai en bus. Le tarif fixé à 45 euros comprend le transport, le casse-croûte, le restaurant et le bateau. S'inscrire au 06 08 83 48 17 ou 05 56 34 04 55.

CONSEIL MUNICIPAL. La majorité a voté le taux des trois taxes qui reste stable. Le groupe de Thierry Millet vote contre, celui de Vincent Cœurderoy s'abstient

Une ville attractive

Dominique Manenc

Le vote du taux des trois taxes, d'habitation, foncière et foncier non bâti, a constitué l'essentiel du menu du dernier Conseil municipal. Alain Anziani, troisième adjoint délégué aux finances et à l'innovation, a annoncé qu'il resterait stable et n'avait augmenté que de 1,8 % en dix ans. « Le produit fiscal est légèrement inférieur - de 500 000,00 euros - à ce qui était attendu. Nous perdons un peu sur la DGF (9 000 euros) mais gagnons 21 000 euros d'allocation compensatoire.

Au total, nous aurons 482 000 euros en moins de recettes que nous contrebalanceront par une réduction de l'annuité de la dette de 350 000 euros et un recours à l'emprunt complémentaire de 132 000 euros que nous n'aurons sans doute pas besoin de mobiliser ». Le produit des trois taxes enrichi de l'allocation compensatoire et de la DGF se monte donc à 52 millions d'euros pour 2008.

Débat à droite. À l'heure du débat, Vincent Cœurderoy, « Ensemble pour Mérignac », explique qu'il trouve cette stabilité acceptable mais que son groupe d'opposition s'abstiendra n'étant pas élu au moment du vote du budget.

« Nous pensons que le dégauchissement de marges de manœuvre financières est envisageable grâce à l'élargissement des bases des taxes assuré par le développement de l'immobilier et l'évolution dégressive de la masse salariale liée à des départs à la retraite remplacés par des niveaux salariaux moins élevés ».

L'autre leader de la droite, Thierry Millet propose de voter contre ces taux, son groupe « Agir pour Mérignac » ayant adopté la même attitude pour le budget. « On veut une stabi-



La restructuration de l'avenue de l'Yser est l'un des gros chantiers de la mandature

PHOTO D.M.

lité en euros et non pas en taux, ce qui n'est pas pareil sur la feuille d'impôt. Nous aurions souhaité un geste fort et symbolique qui se traduise par une baisse des taux ».

Taxer les actifs financiers. Les autres partenaires de la majorité municipale se disent satisfaits. Le Vert Gérard Chausset déclarant : « Il faut faire mieux avec moins, c'est un des fondements de l'écologie ». Claude Mellier, pour le PC, approuve également : « Vous auriez pu augmenter les impôts pour faire face à la moins value des recettes au moment ou le concours de l'État aux collectivités n'augmente pas plus que l'inflation. Il serait regrettable de ne pas remplacer les départs à la retraite. La question est de savoir quel sens on donne

à l'impôt et quelles réponses on donne à la population. Les communistes sont favorables à une taxe de 0,5 % sur les actifs financiers ».

Thierry Millet reprend la parole pour insister sur le fait que la hausse payée par chaque foyer fiscal constitue une ponction sur le pouvoir d'achat et demande une pause fiscale « en euros ». Il parle même de « limites du supportable ».

« Être les meilleurs ». L'expression fait bondir Bernard Leroux, premier adjoint : « Le montant de l'impôt n'est pas si élevé, la preuve tout le monde veut venir ici. Notre choix est fait depuis longtemps de prioriser les services à la population. » Alain Anziani va clore le débat en précisant que la municipalité a choisi de conserver sa

capacité d'investissement pour réaliser de grands chantiers. Parmi ceux-ci, la reconstruction du groupe scolaire Ferdinand-Buisson, la reconstruction de l'avenue de l'Yser, la création d'une crèche au Burck et la construction du gymnase de Bourran.

« Nous maintenons les taux tout en maîtrisant les frais de fonctionnement mais le but n'est pas de diminuer la masse salariale car nos agents iront ailleurs et nous devons avoir les meilleurs si l'on veut garder notre capacité à innover. Ce serait une erreur dramatique de baisser les taux car notre fiscalité directe représente 40 % de nos ressources et la DGF augmente moins que l'inflation. Le problème de Mérignac est que les valeurs sont en hausse parce que son attractivité fait flamber les prix du foncier ».